

QUELQUES REMARQUES

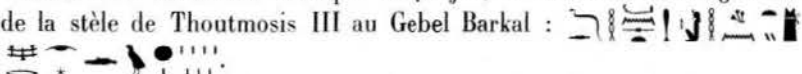
PAR

LOUIS-A. CHRISTOPHE

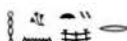
I. LA PRÉPOSITION COMPOSÉE

La deuxième colonne du fragment littéraire qui nous a conservé le discours du scribe Sisebek, fils de Hetephathor (?) commence par ces mots : .

Comme la préposition composée *ḥn-ty-r* ne figure pas au *Dictionnaire de Berlin*, M. Posener s'est appuyé sur les grammaires de Sir Alan Gardiner ⁽¹⁾ et de M. Lefebvre ⁽²⁾ et a proposé cette traduction : *jusqu'à l'an 18* ⁽³⁾.

J'ai relevé un second exemple de *ḥn-ty-r* ; il se trouve à la ligne 20 de la stèle de Thoutmosis III au Gebel Barkal : .

Reisner, premier éditeur et premier traducteur de ce texte, a rendu ainsi ce passage : *My Majesty besieged it (= Megiddo) for a period of seven months* ⁽⁴⁾.

Les prépositions composées  et  sont formées sur le même modèle : un duel apparent signifiant *fin, extrémité* +  ; on peut les traduire littéralement toutes les deux par *fin à*. Mais si  ne s'emploie qu'en combinaison avec  (litt. *début à*) et dans le

⁽¹⁾ *Egyptian Grammar*, § 179.

⁽²⁾ *Grammaire de l'égyptien classique*, § 531-534.

⁽³⁾ *Revue d'Égyptologie*, t. VI, p. 45 et note 1.

⁽⁴⁾ *Z. A. S.*, t. LXIX, 1933, p. 31 ;

J. A. WILSON, dans J. B. PRITCHARD, *Ancient Near Eastern Texts relating to the Old Testament* (1950), p. 238, améliore cette traduction : *My Majesty shut them up for a period up to seven months*.

cas d'une énumération d'objets ⁽¹⁾,    s'emploie seul et a un sens temporel.

En examinant les deux exemples qui me sont connus, on peut, semble-t-il, serrer de très près le sens de la préposition composée *hn-tj-r* qui me paraît signifier *jusqu'à la fin de, jusques et y compris*. C'est ainsi qu'on pourrait traduire     par *jusqu'à la fin de la XVIII^e année, pendant 18 ans complets* (d'un règne indéterminé), ce qui donnerait à la déclaration du serpent l'allure d'une prophétie; et     par *jusqu'à la fin du 7^e mois, pendant sept mois complets* ⁽²⁾.

II. POUR

Le signe « alphabétique » , consonne sifflante sourde qui a la même valeur phonétique que *S* français, représente généralement *s*, pronom suffixe de la 3^e pers. fém. sing.; à ma connaissance,  peut encore se lire  *sy*, pronom dépendant de la 3^e pers. fém. sing. ⁽³⁾,  *sn*, pronom suffixe de la 3^e pers. pluriel (masc. et fém.) ⁽⁴⁾, et  *sw*, pronom dépendant de la 3^e pers. masc. sing. ⁽⁵⁾;  est d'autre part une abréviation pour  *snb* ⁽⁶⁾; enfin il semble que  ait été, à l'Ancien Empire, l'équivalent de  ⁽⁷⁾.

J'ai relevé pour  une nouvelle valeur  dans la Salle hypostyle de Karnak. Sur la partie est du mur nord, au registre inférieur, est figurée une « montée royale » : Montou et Atoum conduisent Sethi I^{er} auprès

⁽¹⁾ *Louvre*, C 14, l. 14-15; ce passage est traduit par Sottas, dans *Recueil de Travaux...* t. XXXVI, p. 164-165; la stèle complète est reproduite dans *Chronique d'Égypte*, n° 25, janvier 1938, p. 20.

⁽²⁾ Un anonyme (probablement Jean Capart), dans *Chronique d'Égypte*, n° 7, décembre 1928, p. 78, comprend ainsi le passage : *Ma Majesté l'assiégea pendant sept mois entiers* (d'après la première étude de la stèle du Gebel Barkal

donnée par Reisner dans *Sudan Notes and Records (Khartoum)*, IV, 1921, p. 65-72).

⁽³⁾ LEFEBVRE, *Grammaire de l'égyptien classique*, § 85.

⁽⁴⁾ LEFEBVRE, *op. cit.*, § 77.

⁽⁵⁾ Notamment dans le cartouche



⁽⁶⁾ Dans l'expression  .

⁽⁷⁾ GRDSELOFF, *Annales du Service...*, t. XLIV, p. 304-306.

d'Amon-Rê (fig. 1). Au-dessus du roi plane le faucon sous l'aile gauche duquel se lit cette inscription : $\overline{\text{H}} \overline{\text{I}} \overline{\text{I}} \overline{\text{I}}$.

D'ordinaire les textes de Sethi I^{er} dans la Salle hypostyle sont non seulement finement gravés, mais encore tout à fait corrects. Ici pourtant le graveur a oublié $\overline{\text{I}}$ après $\overline{\text{I}}$; et il a dû mal interpréter son original hiéroglyphique et lire $\overline{\text{I}}$ où il y avait $\overline{\text{I}}$, *šw.t*. C'est du moins l'explication qui

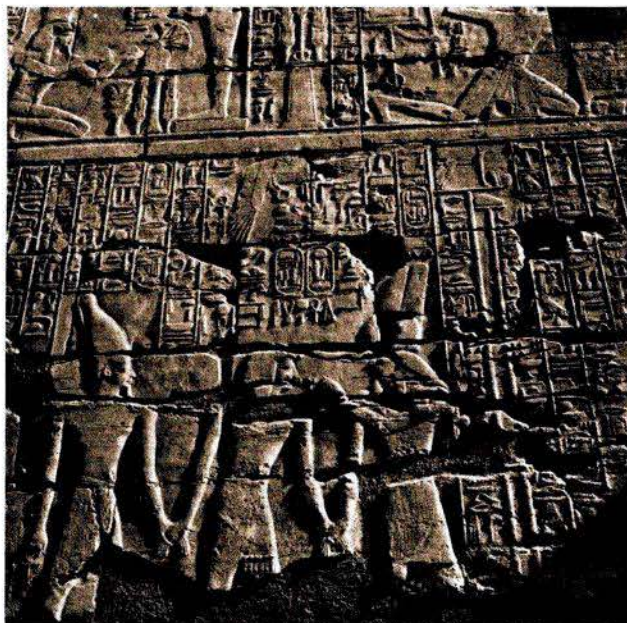


Fig. 1. KARNAK. Salle hypostyle : mur nord, partie est, registre inférieur.

semble, à première vue, la plus raisonnable, bien qu'il faille toujours se méfier des « erreurs » des artistes, qui témoignent peut-être plus de notre ignorance que de leurs mauvaises lectures.

Mais cette erreur est renouvelée sur une stèle d'Éléphantine gravée pendant le règne de Ramsès II et dont le texte parallèle se rencontre à Abou-Simbel :

Stèle d'Abou-Simbel, l. 8-9 : $\overline{\text{H}} \overline{\text{I}} \overline{\text{I}} \overline{\text{I}}$ $\overline{\text{I}}$ $\overline{\text{I}}$ $\overline{\text{I}}$ $\overline{\text{I}}$

Stèle d'Éléphantine, l. 10 : $\overline{\text{H}} \overline{\text{I}} \overline{\text{I}} \overline{\text{I}}$ $\overline{\text{I}}$ $\overline{\text{I}}$ $\overline{\text{I}}$ $\overline{\text{I}}$

M. Kuentz, qui a publié les deux stèles ⁽¹⁾, a noté qu'avant lui, Lepsius a lu, dans l'expression d'Abou-Simbel,  et Bouriant ; aussi a-t-il hésité dans sa restitution : .

Pourtant, attendu que  remplace fréquemment , il faut, semble-t-il, admettre que le graveur a lu  où le modèle hiératique portait , *mꜣ.t*. S'il en est ainsi, dans les deux exemples signalés,  est mis pour , mais dans un cas  doit se lire *šw.t* et dans l'autre *mꜣ.t*. Il ne peut donc s'agir que d'une mauvaise interprétation du graveur, mauvaise interprétation qui peut se rencontrer ailleurs ⁽²⁾ et qui méritait d'être signalée.

III. POUR

Les fautes des graveurs sont fréquentes ; certaines d'entre elles peuvent s'expliquer par un oubli ; d'autres par une mauvaise lecture du texte hiératique qui servait de minute ; plus rares sont celles qui laissent à penser qu'il y eut une erreur volontaire.

Sur le mur est de la « cour de la cachette » à Karnak, se succédaient, du Sud vers le Nord, cinq grandes stèles, celles de Merenptah ⁽³⁾, de Ramsès IV et de Ramsès III ⁽⁴⁾. A une époque indéterminée, ce mur fut diminué de ses assises supérieures et sa partie centrale s'écroula : les blocs tombés gisaient pêle-mêle dans la « cour » à demi-comblée, lorsque Legrain les mit au jour à partir de 1901-1902. Quand il rebâtit le pan de mur en 1908-1909, le directeur des travaux de Karnak essaya de reconstituer l'ensemble ; ainsi, semble-t-il, furent remontées toutes les

⁽¹⁾ Kuentz, *Annales du Service...*, t. XXV, p. 195 et note 1.

⁽²⁾ Je crois intéressant de signaler, sans toutefois chercher à faire un rapprochement qui ne s'impose pas, le groupe isolé d'hiéroglyphes peints :  , qui se rencontre à la partie supérieure d'un relief, semble-t-il, inachevé (Mond and Myers, *Temples of Amant*,

Plates : pl. XCVIII, 2 ; *Text*, p. 169-170).

⁽³⁾ Deux textes de Merenptah : la stèle d'Israël et la liste des victoires.

⁽⁴⁾ « Deux grandes stèles historiques de Ramsès III » selon Legrain (*Recueil de Travaux...*, t. XXXI, p. 176) : « deux stèles de Ramsès III » (*ibid.*, p. 179).

pierres conservées des stèles de Merenptah⁽¹⁾ et de Ramsès IV⁽²⁾; par contre, Legrain n'a pu remettre en place toutes celles des deux monuments de Ramsès III; et le sol de la « cour » est encore encombré

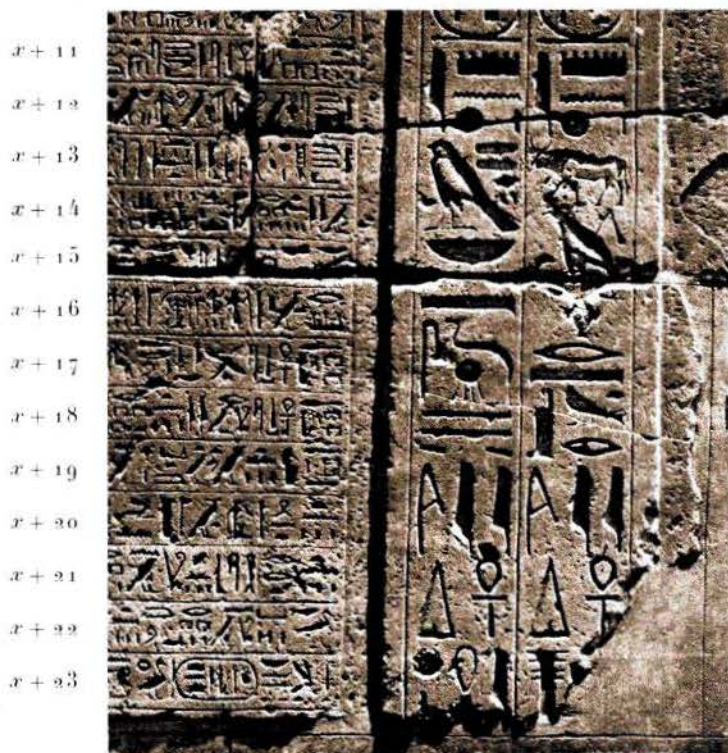


Fig. 2. KARNAK. « Cour de la cachette » : mur est.
Stèle méridionale de Ramsès III.

d'énormes blocs de grès inscrits aux cartouches de ce souverain. Comme certains des blocs des deux stèles ont disparu, il est bien difficile

⁽¹⁾ Pour les fragments découverts par Legrain, voir *Annales du Service...*, t. II, p. 268-269 et t. IV, p. 2-4; *Recueil de Travaux...*, t. XXXI, p. 176-179 et pl. II.

⁽²⁾ *Annales du Service...*, t. IV, p. 3, blocs 4 et 5; p. 5-6, 3°; *Recueil de Travaux...*, t. XXXI, p. 176; p. 179 et pl. II.

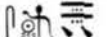
de repérer l'endroit où se trouvaient à l'origine ceux qui restent : et le mur demeure inachevé : Legrain lui-même a dû renoncer à cette restauration.

La stèle méridionale de Ramsès III, qui devait avoir plusieurs mètres de largeur et de hauteur, était bordée, de chaque côté, par deux lignes verticales de grands hiéroglyphes. Nous n'avons conservé que la partie inférieure des deux lignes verticales de droite (fig. 2) : les seconds cartouches du souverain sont accompagnés des formules suivantes :

Ligne 1 : 

Ligne 2 : 

C'est la seconde épithète d'Amon-Rê-Horakhty qui m'intéresse. Il paraît ici évident que ⁽¹⁾ est une faute pour . Cette erreur, facile à déceler si l'on tient compte de la dimension des hiéroglyphes, était aussi facile à corriger puisque l'expression est à deux mètres environ par rapport au niveau du sol dans la « cour ». Nous connaissons d'autres exemples où des corrections furent apportées sur l'heure ou plus tard à un texte fautif. Nous sommes alors contraints d'admettre qu'ici le lapsus parut heureux ; qu'il fût involontaire ou gravé de propos délibéré, on le conserva.

 *celui-qui-éclaire-le-Double-Pays* est une épithète solaire. Elle est notamment appliquée à Khepri dans l'hymne au soleil des architectes d'Aménophis III, Souti et Hor⁽²⁾ ; à Amon-Rê dans le papyrus de Boulaq⁽³⁾ ; et, à l'époque ptolémaïque, à Horus dans le temple d'Edfou⁽⁴⁾.

Cette épithète divine, comme bien d'autres, fut introduite dans les

⁽¹⁾ On doit noter que, sur la pierre, quatre rayons partent du soleil.

⁽²⁾ Ligne 12 :  (VARILLE, *B. I. F. A. O.*, t. XLII, p. 27 et 29).

⁽³⁾ Pl. I :  (SÉLIM HASSAN, *Hymnes religieux du Moyen Empire*, p. 162-163 ; ERMAN, *The literature of the*

ancient Egyptians, trad. Blackman, p. 284).

⁽⁴⁾  (ROCHE-MONTEIX-CHASSINAT, *Le temple d'Edfou*, I, p. 105 ;  (ROCHE-MONTEIX-CHASSINAT, *op. cit.*, I, p. 157).

éloges royaux, en particulier sous Sésostris I^{er} ⁽¹⁾, Aménophis III ⁽²⁾, Sethi I^{er} ⁽³⁾, Ramsès II ⁽⁴⁾ ou Ramsès IV ⁽⁵⁾.

 était donc une épithète, tant divine que royale, très courante et son écriture fautive  sur la stèle de Ramsès III ne paraît s'expliquer que par la volonté bien déterminée de rapprocher deux idées voisines, celle de lumière, d'éclat, , et celle de flamme, de feu, .

Certes, dans la pensée égyptienne, la lumière du soleil ne pouvait être que bienfaisante; la flamme, au contraire, représentait une force destructrice; mais les deux notions sont en rapport de cause à effet. En conséquence, quand on lisait l'épithète d'Amon-Ré-Horakhty , on pouvait imaginer la double action du soleil qui favorise l'Égypte et anéantit ses ennemis. Peut-être aussi se souvenait-on de la douceur du soleil dans la vallée du Nil pendant une bonne moitié de l'année et se rappelait-on que la Haute-Égypte est, comme la Nubie, une fournaise pendant l'été.

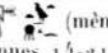
Le jeu de mots plut : il attirait l'attention; l'association d'idées parut originale : elle appelait les commentaires. Mais si la « faute » du graveur ne fut jamais corrigée, on se garda bien de la reproduire.

IV. UN CURIEUX EXEMPLE DE RÉDUPLICATION EN NÉO-ÉGYPTIEN

La stèle méridionale de Ramsès III sur le mur est de la « cour de la cachette » est restée jusqu'à présent inédite ⁽⁶⁾; elle ne présente aucun

⁽¹⁾ *  (SCHIAPARELLI, *Museo archeologico di Firenze. Antichità egizie*, p. 245).

⁽²⁾  (VAREILLE, *Karnak*, I, p. 13 et pl. XXX).

⁽³⁾  (Salle hypostyle de Karnak, architrave des colonnes 87-88);  (même salle, architrave des colonnes 14-21).

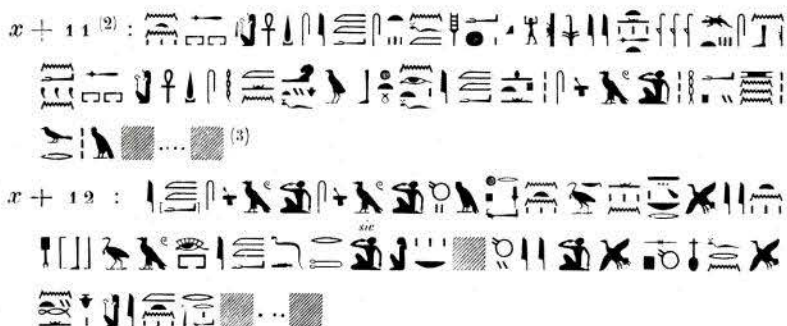
⁽⁴⁾  =  (Salle hypostyle de Karnak, architrave des colonnes 60-61);  (PETRIE, *Tanis*, I, pl. VIII, 49);  (PETRIE, *op. cit.*, II, pl. V, 102).

⁽⁵⁾  (Stèle n° 12 du Ouâdi Hammâmât, I, 3, voir CHRISTOPHE, *B. I. F.* 4. O., t. XLVIII, p. 8-9 et c).

⁽⁶⁾ Legrain a publié un bloc de

intérêt historique⁽¹⁾ et son texte, de caractère essentiellement religieux, n'apporte, semble-t-il, rien de nouveau. Pourtant on y relève quelques particularités qu'il m'a paru utile de signaler.

C'est ainsi que j'ai pu noter un curieux exemple de réduplication. Pour l'étudier, j'ai jugé nécessaire de citer tout ce que nous avons conservé de deux lignes de la stèle et de donner une traduction qui, bien que fragmentaire, facilite la bonne intelligence du passage :



Ramsès III (*Annales du Service...*, t. IV, p. 5, 1°) qui se trouve encore sur le sol de la « cour » et doit appartenir à la stèle septentrionale. Il signale (*ibid.*, p. 5, 2°) « des fragments très beaux d'une grande inscription beaucoup plus importante du même roi » ; ce sont ceux, me semble-t-il, de la stèle méridionale qu'il a replacés sur le mur est de la « cour ». La publication qu'il annonçait (*Recueil de Travaux...*, t. XXXI, p. 179) de la stèle de Ramsès IV et des deux stèles de Ramsès III est restée à l'état de simple projet ; et, parmi les notes de Legrain qui m'ont été fort obligeamment communiquées par son successeur à Karnak, M. Chevrier, je n'ai rien trouvé qui se rapporte, de près ou de loin, à ces différents monuments.

⁽¹⁾ Contrairement à ce qu'indique Legrain (*Recueil de Travaux...*, t. XXXI, p. 176).

⁽²⁾ Les blocs où sont inscrites les premières lignes de la stèle méridionale n'ont pas été retrouvés ou remis en place par Legrain ; certains d'entre eux doivent être actuellement réunis au pied de la stèle. Mais comme il est possible qu'entre ces blocs et ceux qui ont été remontés plusieurs lignes du texte primitif aient aujourd'hui disparu, je dois me contenter de cette numérotation imprécise qui tient seulement compte des lignes du texte restauré.

⁽³⁾ Toute la partie droite de cette stèle manque et il est difficile d'évaluer la longueur de la lacune.

.....pour vous le Roi v. p. s. Accordez-lui cela, à savoir : un long temps d'existence, une grande royauté et de nombreuses années de règne. Que les membres du Roi v. p. s. soient en bonne santé! Que son cœur soit joyeux! Que son œil soit clairvoyant! Donnez la paix, le rassasiement et des Nils élevés pendant.....

.....Faites que vous soyez continuellement rassasiés quand sont apportés pour vous les tributs de tout pays vers vos sanctuaires. Faites que tous les hommes disent : «.....(bis). Certes, beau est le dessein de Celui-qui-est-un-favori grâce à vous.....».

A la fin de ce qui reste de la ligne $x + 11$, je note $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$! écriture courante au Nouvel Empire ⁽¹⁾ du verbe śśj , C61 , se rassasier, être rassasié, rassasier ⁽²⁾ ou du substantif qui en dérive. Par contre, au début de la ligne $x + 12$ (fig. 2), se rencontre l'écriture étrange $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ d'un verbe sextilitère qui paraît signifier être continuellement rassasié.

L'absence d'un complément d'objet direct après ce verbe m'empêche d'admettre qu'il y ait là une écriture fautive du verbe causatif śśj $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ rassasier (quelqu'un) ⁽³⁾. Il faut alors, semble-t-il, imaginer une reduplication du verbe śśj (variante : śśw) qui n'est pas signalée au *Dictionnaire de Berlin*.

Les grammairiens ⁽⁴⁾ ont établi les règles de la reduplication dans la langue égyptienne. La reduplication normale de la racine trilitère śśj (var. : śśw) où la troisième radicale est faible (verbe *3ae inf.*) devrait s'écrire śśśj $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ sur le modèle $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ rśrś , reduplication du verbe $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ rśw , ou sur celui de $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ śkśk , reduplication de $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ śkj .

L'écriture $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ où la troisième radicale faible est deux fois maintenue et où le déterminatif est deux fois répété comme dans $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ est une reduplication déjà anormale. L'adjonction parfaitement superflue de 𓂏 spśn rend encore cette reduplication plus extraordinaire.

⁽¹⁾ Voir notamment ERMAN-LANGE, *Papyrus Lansing*, p. 133, l. 7; ERICHSEN, *Papyrus Harris I* 78, et 79.

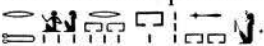
⁽²⁾ *Wb.*, IV, p. 14-15.

⁽³⁾ *Wb.*, IV, p. 275.

⁽⁴⁾ GARDINER, *Egyptian Grammar*, § 274; LEFEBVRE, *Grammaire de l'égyptien classique*, § 225.

V. PLURIEL DE

Sir Alan H. Gardiner, rencontrant à la ligne 11 de la stèle n° 12 du Ouâdi Hammâmât ⁽¹⁾ le titre , expliquait ce pluriel anormal par une erreur du graveur qui aurait mal lu un texte hiératique à transcrire  ⁽²⁾.

J'ai indiqué, en 1948, que cette interprétation me paraissait d'autant moins assurée que l'on trouve à la ligne 17 de la même stèle l'expression .

Considérant, sans toutefois m'appuyer sur d'autres exemples, que  ne pouvait être que le pluriel de  , j'ai traduit, en me fondant sur une opinion de Schiaparelli ⁽³⁾, le titre par *scribe des domaines sacrés* et l'expression par *hommes des domaines sacrés et des propriétés du roi* ⁽⁴⁾.

Depuis, j'ai relevé dix nouveaux exemples de cette curieuse forme plurielle; ils datent tous du règne de Ramsès III et sont gravés sur la stèle méridionale de ce souverain sur le mur est de la « cour de la cachette » ⁽⁵⁾.

J'ai cru utile de donner ces dix exemples de  avec leur contexte; cela m'a paru suffisant pour démontrer qu'au début de la XX^e dynastie, on pouvait rencontrer  comme pluriel de   à côté des formes habituelles signalées par le *Dictionnaire de Berlin* ⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ Stèle de l'an III de Ramsès IV, second mois de la saison Chemou, 27^e jour.

⁽²⁾ *J. E. A.*, t. XXIV, p. 162, note 3.

⁽³⁾ *La catena orientale dell'Egitto*, p. 52; p. 55 et note 2.

⁽⁴⁾ *B. I. F. A. O.*, t. XLVIII, p. 16 et 17-18, c; p. 20-21.

⁽⁵⁾ Cette stèle est datée de l'an XX de Ramsès III, second mois de la saison Chemou, si l'on admet que le bloc qui porte cette date et qui se trouve actuel-

lement sur le sol de la « cour » appartient à ce monument.

⁽⁶⁾ *Wb.*, II, p. 397. J'ai noté par exemple  (Edfou, an XV de Ramsès III);  (Ramesséum, inscription de Ramsès III citée dans *B. I. F. A. O.*, t. XLIX, p. 160);  (*Papyrus Harris I, passim*;  (Médinét-Habou, inscription de la première ou de la seconde année de Ramsès IV, sur le soubassement de l'entrée du migdol).

$x + 8$ ⁽¹⁾ :   ⁽²⁾

..... tous les temples de Haute et de Basse-Égypte..... les temples qui étaient en ruines. [J'ai fabri]qué leurs statues cultuelles ⁽³⁾ en or fin....

$x + 9$:  

..... le Roi v. p. s., ton enfant ; des décrets et des lois firent connaître tous les temples..... du Sud et du Nord pourvus..... (la fin de la ligne est trop détruite pour permettre une traduction).....

$x + 10$:  

..... [ton] enfant [pour chercher] toutes les choses excellentes à faire pour la demeure d'Amon-Ré, roi des dieux, (pour) la demeure de Ré-Horakhty, (pour) la demeure de Ptah le Grand, celui-qui-est-au-sud-de-son-mur, le maître d'Ankhtaoui et (pour) tous les temples d'Égypte chaque jour ⁽⁴⁾. Le Roi v. p. s. créa des aliments abondants en.....

$x + 13$:  

..... Donne un long temps d'existence, une grande royauté et des années de règne nombreuses au Roi v. p. s., ton enfant. Le Roi v. p. s. a fait toutes

⁽¹⁾ Voir note 2, p. 18.

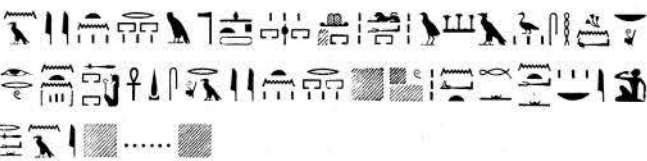
⁽²⁾ Voir note 3, p. 24.

⁽³⁾ Ou leurs tabernacles (cf. Sir A. H. GARDINER, *The Wilbour Papyrus*, II, Com-

mentary, p. 16-17).

⁽⁴⁾ On retrouve là les grandes divisions du *Papyrus Harris* I.

les choses excellentes..... qu'il devait faire pour vos temples. Eh bien vois, le Roi v. p. s. a envoyé des gens pour interroger les.....⁽¹⁾

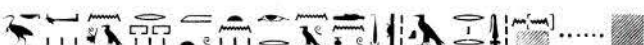
$x + 14$: 

.....vos temples en offrandes divines provenant du Trésor, des greniers et des lieux où l'on engraisse les volailles, tout cela réuni pour les choses excellentes que vous fait le Roi v. p. s. pour vos temples..... destinés à faire que soient accomplies toutes les règles du culte qui sont pratiquées pour vous dans le but d'exalter vos.....

$x + 18$:  ...⁽²⁾

.....le Roi v. p. s. pour vos temples. Donnez un long temps d'existence, une grande royauté..... (voir fig. 2).

$x + 21$: vous..... dénombrer exactement les temples¹⁾. Et vous.....

$x + 22$: les redevances pour les temples. Et vous présenterez les offrandes et les braséros..... (voir fig. 2).

Héliopolis, 1951.

Louis-A. CHRISTOPHE.

⁽¹⁾ Ces passages font sans doute allusion à la grande enquête de l'an XV (cf. BARSANTI, *Annales du Service...*, t. VIII, p. 235).

⁽²⁾ Les lignes 16 à 23 du texte

restauré ne comprennent que les dix ou douze premiers cadrats. A la ligne $x + 18$, la variante  est tout à fait extraordinaire.